

# L'APPRENTISSAGE À ERASME



## LE CFA

**L'entrée à ERASME est conditionnée à la réussite des épreuves de sélections**

## DEVENIR APPRENTI : POURQUOI ?

- Obtenir un **diplôme** ou une **qualification**
- Bénéficier de la **gratuité des frais de formation**
- **Être rémunéré** pendant sa formation
- **Mettre en pratique** les enseignements théoriques
- **Accéder** plus facilement à l'**emploi**, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.
- Obtenir une **aide financière** pour payer son **permis** de conduire (Occitanie)
- Bénéficier d'un **statut de salarié** (lois, règlements et conventions collectives sont applicables)
- Générer des droits au **chômage** (voir avec Pôle Emploi)

### OÙ POURSUIVRE SA FORMATION EN APPRENTISSAGE AVEC ÉRASME ?

- Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé : Toulouse
- Diplôme d'État de Moniteur Éducateur : Toulouse ou Montauban

*Le lieu de travail peut se situer dans un département différent du lieu de formation.*

## RECRUTER UN APPRENTI: POURQUOI ?

- Réaliser des **économies substantielles**
- Intégrer de nouvelles compétences **sans obligation d'embauche** à la fin du contrat d'alternance
- **Qualifier** un collaborateur tout en le maintenant en poste
- **Sécuriser** un recrutement pour répondre à des **besoins futurs**
- Répondre aux **valeurs de l'association** : aider un jeune socialement défavorisé (scolarité payée + rémunération), ou **soutenir** une personne en **situation de handicap**

### COMMENT RECRUTER ?

**Le CFA ERASME vous propose :**

- Un accompagnement à la réflexion
- Des candidatures de futurs apprentis
- Un soutien administratif pour la rédaction du contrat



## Les caractéristiques du contrat d'apprentissage

### Quelle forme ?

Un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI).

### Combien de temps au CFA par an ?

Environ 13 semaines par an pour les diplômés de Moniteurs Éducateurs (950 h sur 2 ans) et Éducateurs Spécialisés (1450 h sur 3 ans). La durée de la formation théorique  $\geq$  25% durée totale du contrat d'apprentissage.

### Quelle durée?

La durée de l'apprentissage varie entre 6 mois et 3 ans.

Dans certains cas, la durée peut être réduite à 6 mois (VAE, préparation d'un diplôme équivalent ou inférieur, etc...). La durée peut être portée à 4 ans lorsque l'apprenti a une reconnaissance de travailleur handicapé ou qu'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

### Quand débiter le contrat ?

Tout jeune, qui débute un cycle de formation en CFA, dispose d'un délai de 6 mois pour signer un contrat d'apprentissage. Il peut démarrer jusqu'à 3 mois avant le début de la formation et se terminer 2 mois après la fin de la formation (fin août).

Il est également possible de basculer de l'Institut vers le CFA en milieu de formation : 1ère, 2ème ou 3ème année.

### Quelle période d'essai ?

45 jours de présence effective chez l'employeur à partir de la date d'embauche de l'apprenti.

### A quel âge peut-on signer un contrat d'apprentissage ?

Entre 16 et 29 ans révolus. À tout âge si l'apprenti est reconnu en situation de handicap ou s'il a un projet de création ou de reprise d'entreprise.



## Le maître d'apprentissage

Un maître d'apprentissage volontaire et diplômé du même secteur accompagne l'apprenti dans sa formation au sein de l'entreprise.



## Aides financières pour les employeurs

### Aide à l'embauche\* (pour les entreprises de de moins de 250 salariés)

- **4 125€** maximum pour la **1ère année** du contrat
- **2 000€** maximum pour la **2ème année** du contrat
- **1 200€** maximum pour la **3ème année** du contrat
- **1 200€** maximum pour la **4ème année** du contrat

\*Aide cumulative versée mensuellement à l'employeur après transmission de la déclaration sociale nominative (DNS).

### Contexte sanitaire COVID

#### Aide financière de :

- **5 000 euros maximum** pour un apprenti de **moins de 18 ans**
- **8 000 euros maximum** pour un apprenti **majeur**

pour la première année de chaque contrat d'apprentissage conclu entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2021 préparant à un diplôme jusqu'au master (bac + 5 – niveau 7 du RNCP)

### Mais aussi :

- **Exonération des cotisations salariales** au profit du salarié pour la part de sa rémunération inférieure ou égale à 79 % du SMIC
- **Pas d'indemnité de précarité**
- **(10 %) au terme du contrat à durée limitée**
- **Coût** de la formation **entièrement pris en charge** par l'OPCO

## + d'infos

#### Site alternance

[www.alternance-professionnelle.fr](http://www.alternance-professionnelle.fr)

#### Service public

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Statut et rémunération de l'apprenti

**L'apprenti est un salarié à part entière.** À ce titre les lois, règlements et conventions collectives de l'établissement lui sont applicables.

La rémunération d'un apprenti est calculée en **pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé pour les associations.**

Lorsque l'apprenti change de tranche d'âge, le taux de rémunération change le 1er jour du mois qui suit l'anniversaire du jeune.

### Grille de salaire apprenti

Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Salaire d'un apprenti en 2021	18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant Brut	Base de calcul	Montant Brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	419,74 €	53% SMIC	823,93 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	606,29 €	61% SMIC	948,29 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	855,02 €	78% SMIC	1 212,57 €
Salaire d'un apprenti en 2021	26 ans et plus			
	Base de calcul		Montant Brut	
	100% SMIC		1554,58	

## CONTACTS



**Sandrine BLASCO**  
Assistante pédagogique  
**Montage des contrats,  
suivi administratif  
et financier**  
[sblasco@erasme.fr](mailto:sblasco@erasme.fr)  
05 61 19 27 60

**Sylvie CAMPS**  
Référente CFA  
**Suivi pédagogique et  
relation à l'employeur  
et au tuteur**  
[scamps@erasme.fr](mailto:scamps@erasme.fr)  
05 61 19 05 13

## L'INSTITUT ERASME



### EXPERTISE DU SOCIAL

L'Institut du travail social ÉRASME délivre depuis 2004 des formations en travail social sur **Toulouse et Montauban**. L'Institut délivre également de la **formation continue** sur ses domaines d'expertise : fonction de coordination, médiation animale, évaluation externe, participation des usagers...

Le **CFA** forme aux diplômés d'état de **Moniteur Éducateur et d'Éducateur Spécialisé**.



### RECHERCHE ET INNOVATION

- **ÉRASME** s'engage dans **l'anticipation des problématiques sociales** émergentes sur les territoires ou dans la société
- **ÉRASME innove dans sa pédagogie**, grâce à un pool et un réseau de **chercheurs** et de chercheuses en sciences sociales en **France et en Europe**.



### ENGAGEMENTS

- Les principes de l'Éducation Nouvelle et méthodes d'Éducation active
- L'innovation sociale, la transformation des milieux et des institutions pour et par le développement du pouvoir d'agir des individus et des collectifs
- Les transitions sociétales, technologiques et environnementales.



## NOS ATOUTS

- **Un taux de réussite élevé** (> 90%)
- **Une pédagogie active**, alimentée par des recherches-actions
- **Une implication d'ÉRASME au sein du Haut Conseil en Travail Social** qui permet d'actualiser les contenus de formation
- **Une double diplomation avec l'Université** pour les Éducateurs spécialisés
- **Des formateurs de qualité, aux profils complémentaires**
- **Une place donnée aux étudiants** qui siègent au Conseil d'administration, au Conseil d'établissement et disposent d'instances pour agir collectivement sur l'organisation
- **Une certification Erasmus +**, qui permet d'obtenir des bourses pour suivre des stages individuels ou collectifs dans d'autres pays Européens
- **Un fort réseau de partenaires à l'international**